

Association d'Économie Financière
Rapport moral sur l'argent dans le monde, 2007
Les entreprises de l'économie sociale en question
 (AEF, 2007, 26 rue de Lille, 75007, 450 p., 30 •)

Avec le soutien de la puissante Caisse des dépôts et consignations, l'Association d'Économie Financière, également éditeur de la *Revue d'économie financière*, vient de publier son treizième Rapport annuel sur l'argent dans le monde. Divisé en trois parties, il a été réalisé avec le concours de quarante auteurs. Aux articles s'ajoutent une chronologie sommaire, un avant-propos du Directeur général de la Caisse des Dépôts et une introduction du Délégué Général de l'Association éditrice.

La première partie est consacrée à une interrogation sur les grandes questions auxquelles les trois grandes familles d'entreprises relevant de l'économie sociale doivent aujourd'hui répondre. Ces entreprises se réclament de spécificités et de valeurs communes résultant de leurs origines. Nées, il y a plus d'un siècle, sous l'influence de courants de pensée divers (socialistes, syndicalistes, chrétiens, etc.) et d'une recherche de solidarité, souvent fondées sur l'appartenance à un groupe professionnel, ancré dans un territoire et recherchant un rapport différent au profit. Un bref historique, sans prétention à l'exhaustivité, rappelle quelques éléments de cette démarche et évoque les principes fondateurs : liberté d'adhésion, refus du profit individuel, primauté de l'intérêt collectif des membres de ces collectivités, solidarité entre eux, gestion démocratique, indépendance à l'égard des pouvoirs publics.

En France, l'économie sociale compterait 800 000 entreprises qui

emploieraient présentement plus de 2 millions de salariés et généreraient plus de 10 % du PIB. Dans un environnement dominé par le profit ces entreprises doivent se battre pour défendre leur spécificité, notamment contre l'Union économique européenne, dont le principe d'intervention est résumé dans le mot d'ordre de la concurrence « libre et non faussée ». De longues tractations ont cependant permis la création de la Société coopérative européenne, ce qui constitue une reconnaissance de spécificité, qui n'a pas éliminé les nouveaux obstacles.

Entre temps, l'adoption de règles comptables communes a également ignoré la spécificité des coopératives. Une solution de compromis intervenue est remise en cause. D'autres mesures, précisées par le *Rapport*, préoccupent les dirigeants de l'économie sociale.

Un des contributeurs observe que l'effondrement des pays de l'Est a suscité l'idée que le capitalisme – assimilé à la société par actions –, était devenu, chez certains, le point d'aboutissement des formes de l'organisation économique et la démocratie libérale la fin de l'histoire politique. Autrement dit, la seule forme pour changer le monde et la vie serait de promouvoir l'économie sociale, en opposition aux désordres de la mondialisation et pour offrir, comme modèle d'avenir, la coopérative, la mutuelle en mettant l'accent sur ce qui la différencie de la tyrannie du socialisme mais aussi des nationalisations, des entreprises publiques

comme des sociétés capitalistes par actions.

Deux tableaux, l'un portant sur les 300 premières coopératives et premières mutuelles mondiales, l'autre sur les diverses formes des entreprises d'économie sociale, viennent documenter cette partie. Elle comporte également des développements sur le secteur financier (banques, assurances) de l'économie sociale et sur les associations. Les contributions sont partagées entre l'inventaire des adaptations, l'interrogation et les scénarios sur les ajustements à promouvoir, les stratégies, le possible épuisement du modèle. Un article décrit la situation en Allemagne et en Autriche. Un autre est consacré à la question de l'avenir du secteur tandis qu'un contributeur rend compte de travaux sur la gouvernance des coopératives. Cet ensemble de contributions reflète les inquiétudes du secteur mais aussi des suggestions reposant sur sa capacité à répondre aux menaces. Un examen des défis que les mutuelles de santé rencontrent du fait de la rétraction du système public de sécurité sociale vient illustrer cette démarche. D'autres contributions traitent des problèmes rencontrés par les divers types d'associations (marchandes et non marchandes), de la force du bénévolat, des contradictions dans le gouvernement des grandes associations, des interventions de contrôle, récemment élargies, de la Cour des Comptes concernant l'emploi des fonds publics et sur l'examen volontaire institué pour les associations et fondations faisant appel à la générosité du public à travers une instance originale : *le Comité de la Charte*. Un auteur défend un concept « d'entrepreneuriat social », pour les entreprises du sec-

teur tournées vers le marché et ayant une finalité sociale. La conclusion de cette partie est que l'économie sociale est forte, mais qu'elle n'est pas sans faiblesses et, par conséquent, est vulnérable en particulier face à une Commission européenne d'inspiration libérale.

La seconde partie est consacrée aux enjeux éthiques et à la nouvelle philanthropie. Les enjeux renvoient à des questions qui traversent la sphère financière et la philanthropie, à l'intervention des nouveaux acteurs du financement que sont les Fondations. Le Président de l'Autorité des Marchés Financiers, invoquant Walras, développe un plaidoyer en faveur de la transparence comme réducteur de l'éventuelle asymétrie des acteurs. Il ne cache pas que les scandales sont à l'origine de l'accroissement des exigences officielles et fait appel à l'autorégulation des entreprises. Un auteur plaide en faveur de la modernité du contrôle interne (en France, consacré par la loi), et appelle à le concevoir comme un système et énonce des conditions pour son efficacité. Il est estimé qu'il est l'affaire et la responsabilité de l'entreprise et si son fonctionnement est satisfaisant, sa publicité est inutile. Une contribution porte sur la concurrence mondiale des marchés et dans ce cadre de l'influence du « fardeau réglementaire » et pour apprécier les effets différentiels des réglementations. Il postule à terme la convergence. Sujet sensible, objet de scandales pour les opinions publiques la question des rémunérations des dirigeants est abordée pour les sociétés américaines. Des informations et des exemples peu connus sont apportées pour ce pays où le débat se polariserait sur le découplage des

rémunérations des dirigeants avec les performances économiques, sur les distorsions introduites dans la hiérarchie des rémunérations, sur les pratiques manipulatoires, pudiquement qualifiées de « créativité comptable » en résultant. Ces mécanismes, objet de débats, critiqués par les médias, y compris par le *Wall Street Journal*, au nom de sa doctrine : « le journal qui défend le capitalisme, pas les capitalistes » qui traduit bien les limites que les États assument à la transparence, l'inquiétude des petits épargnants. Un article est consacré à l'action du GAFI (Groupe d'action financière), créé par le G7, en 1989, pour prévenir, dissuader et détecter l'utilisation criminelle du système financier et dont les attributions ont été étendues à la lutte contre le financement du terrorisme. Tout en se félicitant des résultats obtenus, l'auteur reconnaît bien des déficiences, y compris dans les actions différenciées des partenaires. Ces mesures ont été complétées par des directives européennes anti-blanchiment. Leur application est commentée – ainsi que les nouvelles typologies de blanchiment, les bases du dispositif français –, dans le contexte de la mondialisation capitaliste qui a offert de nouveaux supports à ces opérations. Un texte relate, dans la perspective du secteur bancaire, les mesures de prévention du blanchiment de l'argent en relation avec la croissance du volume des transactions, la coopération internationale concrétisée par la création du groupe de Wolsberg (groupe de banques internationales et de spécialistes) auteur de principes communs, la collaboration entre acteurs publics et privés du secteur. Dans cet ensemble prend place un article sur l'action de la

Commission Bancaire pièce centrale du dispositif français. Toujours dans cette même veine, la parole est donnée à l'ONG *Transparency International*, auteur d'un baromètre mondial sur la corruption. Indice composite, indications intéressantes, il met en évidence, en 2006, la forte corrélation entre la corruption et la pauvreté, la pratique des « pots-de-vin », Parlements, partis politiques sont, en matière de corruption, considérés comme fortement touchés. La place de la France, dans le classement est très médiocre y compris dans l'opinion où se reflète le poids des scandales,

Une contribution spécialement intéressante porte sur les interventions des Fondations en matière d'aide au développement, processus engagé depuis un certain temps en Europe dans le sillage ouvert par les États-Unis. Cette philanthropie s'est développée avec l'essor des économies et la constitution de grandes fortunes. (946 milliardaires aux USA en 2006 contre 793 en 2005) Les premières grandes fondations américaines portent les noms d'oligarques célèbres : Ford, Carnegie, Rockefeller et ont entrepris des actions à l'international. La plupart des Fondations américaines reposent sur une dotation initiale placée en produits financiers permettant de lui assurer des ressources constantes. Elles bénéficient du levier fiscal puisqu'elles sont exonérées de l'impôt sur les bénéfices. Elle constituent aujourd'hui, selon certains observateurs, une force globale en expansion dans la mondialisation, mais qui fait l'objet de contestations. Cette étude s'intéresse, aussi, au paysage philanthropique européen. Elle souligne que face à la demande collective de responsabilité sociale des salariés des

NOTES DE LECTURE

grandes firmes l'existence d'une dimension philanthropique constitue un possible élément de réponse sociale. Une intervention accrue des pays émergents, en fonction des grandes fortunes qui s'y édifient, doit être prise en compte pour l'avenir. Des éléments sur la situation de la France sont apportés, complétés par deux autres articles. L'un portant sur les aspects anthropologiques de la ques-

tion, l'autre sur la Fondation Pasteur, offerte en exemple.

Ce document de 450 pages apporte des connaissances sur certains aspects du secteur financier, mais n'épuise certainement pas les rapports de la morale et de l'argent sous lesquels son titre semble vouloir le situer.

JEAN MAGNIADAS